

CHALLENGE PARIS SUD-FIDAL

Edition 2015

FINALE - CAS PRATIQUE

Chers Maîtres,

Après avoir eu un premier entretien avec ses Conseils, Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX confirment leur souhait d'acquérir PARFUMIA PLV SAS tel que ce projet vous a été exposé dans les slides qui vous ont été remis. Suivants vos conseils, Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX sont en train de finaliser leurs négociations avec un fonds d'investissement qui prendra une participation au capital et souscrira à des OC ainsi qu'avec la banque de PARFUMIA PLV SAS qui accepterait d'octroyer une dette senior.

Excellents en négociation, Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX ont une autre bonne nouvelle à vous communiquer. En effet, ils sont parvenus à un accord avec Monsieur Jacques NOSE, le directeur de la R&D de PARFUMIA PLV (qui souhaitait également acquérir PARFUMIA PLV) selon les conditions suivantes :

- *Monsieur Jacques NOSE se porterait acquéreur d'une partie de l'activité R&D aujourd'hui exercée au sein de PARFUMIA PLV SAS. Il conviendrait donc que PARFUMIA PLV SAS transfère cette activité au profit de Monsieur Jacques NOSE.*
- *En plus de Monsieur Jacques NOSE, 4 autres salariés sont rattachés à l'activité acquise par Monsieur Jacques NOSE et devraient être transférés. Devraient également être transférés quelques éléments d'actifs (tables, chaises, ordinateurs, etc.) ainsi que la voiture de fonction de Monsieur Jacques NOSE.*
- *Il s'agit d'une activité marginale pour PARFUMIA PLV SAS mais que Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX souhaitent valoriser pour un montant de l'ordre de 300.000 €.*

Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX vous demandent pour votre prochain rendez-vous du vendredi 13 février 2015 de leur présenter :

- *une synthèse des principales étapes et coûts de cette opération de « détournement » tant d'un point de vue juridique que fiscal,*
- *toutes solutions à lui proposer afin d'optimiser la situation,*
- *l'impact sur le calendrier du LBO (l'opération de « détournement » doit-elle être effectuée avant ou après le LBO ?),*
- *tout élément à prendre en compte pouvant affecter le schéma de reprise de la société PARFUMIA PLV SAS que vous leur avez proposé lors de votre précédente réunion.*

Vous devrez également attirer l'attention de Monsieur RICHARD et Monsieur LACROIX sur tout autre commentaire qui vous paraîtra nécessaire.